

Emmanuel Maurel

Vice-président du Conseil régional d'Île-de-France en charge de la formation professionnelle, de l'apprentissage, de l'alternance et de l'emploi

www.emmanuelmaurel.fr



île de France

Edito

Mobilisés pour le changement

L'année 2012 est incontestablement celle du changement. Les franciliens ont fait le choix, à l'unisson du vote de l'ensemble des français, de porter la gauche au pouvoir en élisant un Président de la république et une majorité de députés de gauche en mai en juin dernier. Il s'agit d'un véritable changement à portée historique lorsque l'on sait le contexte dans lequel cette alternance politique intervient, celui d'une crise financière, économique et sociale sans précédent. Il s'agit d'inventer et de construire un nouveau modèle économique social et écologique.

Comment le décliner à l'échelle régionale ? C'est ce à quoi s'emploie la majorité de gauche de la Région avec Jean-Paul Huchon. Faire la priorité à l'emploi, à la sécurisation des parcours professionnels, développer l'apprentissage en visant une amélioration qualitative, favoriser la formation des salariés précaires et des chômeurs, voici mes grands chantiers. Nous mettrons ainsi l'accent mis sur les jeunes non qualifiés et déscolarisés, ceux que l'on appelle les « décrocheurs ».

Enfin, le gouvernement, en concertation avec les Régions, met en œuvre un nouvel acte de décentralisation, ce qui va conduire

à des compétences élargies en matière de formation des salariés et demandeurs d'emplois. La région sera au rendez-vous de ses compétences.

Un service public régional actif contre la crise sociale

Mon action s'inscrit dans cette volonté de trouver les réponses au quotidien et sur le long terme aux enjeux de la sécurisation des parcours professionnels, du droit au travail et à la formation tout au long de la vie. Que personne ne soit sans solution, que chacun trouve sa voie, c'est cela aussi l'objet du service public régional.

Vous trouverez dans ce deuxième compte-rendu de mandat une synthèse de mon action qui s'inscrit dans cette volonté commune de la majorité de gauche : la priorité à l'emploi, des qualifications pour tous et égalité d'accès aux services publics. Vous pouvez compter sur mon implication constante au service des franciliens avec l'ensemble des élus et habitants des territoires d'Île-de-France.

Emmanuel Maurel

..... Dossier
..... **Formation**
..... **professionnelle**
..... p. 2

..... Dossier
..... **Apprentissage et**
..... **alternance**
..... p. 4

..... Dossier
..... **Emploi**
..... p. 6

..... Conseil régional
..... **L'actualité du**
..... **Conseil régional**
..... p. 8

..... En images
..... **Un an au service**
..... **des franciliens**
..... p. 9

..... En direct
..... **du Val d'Oise**
..... p. 10



Renforcer et simplifier les dispositifs pour les demandeurs d'emploi

Dans un contexte d'aggravation de la crise, trop nombreux sont les demandeurs d'emploi qui ne trouvent pas de formation en lien avec leur projet professionnel. La complexité du secteur de la formation professionnelle accroît ces difficultés. J'ai présenté en février 2012 au Conseil régional un rapport qui renforce et complète le service public régional de formation et d'insertion professionnelles. Des réponses opérationnelles en direction des demandeurs d'emploi jeunes et adultes.

Favoriser l'émergence des projets professionnels pour les jeunes en difficulté

Les Parcours d'Orientation Professionnelle (POP), est un dispositif d'accompagnement de courte durée destiné au public des missions locales. Il permet de manière individuelle ou collective, d'aider le jeune demandeur d'emploi à faire émerger son projet professionnel. Le rapport permet aux conseillers des missions locales d'orienter les jeunes vers le POP le plus adapté à leur situation.

Les Groupements de Créateurs aident les jeunes déscolarisés à formaliser des projets de création d'entreprise. Ils proposent une formation validée par un diplôme universitaire. En 2012, la Région a étendu le réseau des groupements de créateurs par l'ouverture d'un septième groupement dans les Hauts-de-Seine et l'ouverture de sites dans le Val d'Oise et les Yvelines.

Elever le niveau de qualification et de reconnaissance des acquis

Le chéquier qualifiant, système d'aide individuelle pour des projets de formation spécifique, sera ouvert à un plus grand nombre de demandeurs d'emploi et le montant de la participation régionale est porté à 4100 euros, pour diminuer le reste à charge des bénéficiaires.

Le chéquier Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), permet aux demandeurs d'emploi de faire certifier les compétences acquises pendant leur vie professionnelle. Il est prescrit par Pôle emploi sur la base d'organismes référencés par la Région. Le rapport renforce l'accompagnement de ceux qui n'ont pas un premier niveau de qualification ainsi qu'une prestation post-jury de 1h30 pour les candidats n'ayant pas obtenu leur certification

Etre au plus près des territoires

Le programme « Actions d'initiative territoriale en faveur de l'emploi » (AIT) a pour objectif principal l'accès ou le retour à l'emploi durable des demandeurs d'emploi les plus en difficulté, via un accompagnement personnalisé, et adapté aux besoins des entreprises locales. Il est constitué de deux actions désormais financées par des subventions (et non plus par des marchés publics) :

-Le Parcours d'accompagnement vers l'emploi qui permet au demandeur d'emploi de valider son projet professionnel au travers de périodes de stages en entreprises.

-La Passerelle entreprises qui permet aux demandeurs d'emploi d'accéder à des postes pré-identifiés au sein d'entreprises franciliennes.



Face à la crise, sécuriser les parcours professionnels des salariés.

En Ile de France, le 16 avril 2009, au plus fort de la crise, la Région signait avec des unions régionales syndicales et patronales, et l'Etat déconcentré une convention tripartite de sécurisation des parcours professionnels. Au mois de septembre 2011, j'ai présenté à l'assemblée régionale, qui l'a adopté à l'unanimité, le renouvellement et le renforcement de cette convention.

« Les signataires marquent leur volonté à travailler ensemble pour mobiliser tous les leviers dont ils disposent au titre des politiques d'emploi et de formation professionnelle, en accordant la priorité au maintien dans l'emploi des salariés et à l'élévation de leurs compétences. »

Nous avons en effet décidé de continuer à mettre nos outils et nos moyens en commun pour intervenir plus efficacement auprès de travailleurs et d'entreprises en grande difficulté, au moment où se produisent les ruptures des parcours professionnels.

Parce que la crise est loin d'être finie, je propose d'aller plus loin dans la mutualisation des moyens quand il s'agit d'intervenir en matière de sécurisation des parcours. Je renouvelle la proposition que nous avons inscrite dans le programme de Jean-Paul Huchon des élections régionales de 2010 : La constitution d'un fonds régional. Un fonds qui permette de mutualiser des financements de l'Etat, des partenaires sociaux, de la Région et des entreprises pour agir avec une force de frappe qui nous manque encore aujourd'hui auprès des travailleurs et des entreprises en difficulté.

678 millions d'euros

C'est le budget qu'a investi la Région en 2012 pour la formation et l'accompagnement dans l'emploi des jeunes en insertion, des apprentis et des demandeurs d'emploi.

Focus sur

Une politique qui donne des résultats

Chaque année 124 000 Franciliens bénéficient de l'action régionale en faveur de l'orientation, de l'accompagnement et de la formation professionnelle. Près de la moitié d'entre eux étaient des demandeurs d'emploi, bénéficiaires des dispositifs régionaux de formations qualifiantes.

La Région Île-de-France finance chaque année 57 000 formations qualifiantes représentant plus de 19 millions d'heures. Des formations qualifiantes qui visent une population fragilisée par la crise pour un retour pérenne à l'emploi. Les résultats sont au rendez-vous :

-39% des stagiaires sont des demandeurs d'emploi de longue durée et 17% sont bénéficiaires des minima sociaux ;

-80% ont obtenu un diplôme ;

-55% ont retrouvé un emploi six mois après leur sortie de formation ;

-Ces emplois sont pour l'essentiel des CDD et CDI à temps plein ;

-81% déclarent mobiliser pour les compétences acquises lors de leur formation ;

-89% des stagiaires se déclarent satisfaits de leur formation.



320 €

C'est l'aide que touchent tous les apprentis en CAP et en Bac Pro en plus de leur rémunération.

Nouveau rapport-cadre sur l'apprentissage : **Equité, priorité aux jeunes en CAP et en Bac Pro, accompagnement renforcé**

Depuis deux ans, l'Île-de-France compte 8000 apprentis supplémentaires. Cette dynamique n'est pas le fruit du hasard mais d'une politique fondée sur la qualité des formations et l'accompagnement des jeunes. Mais si la Région souhaite poursuivre ce développement quantitatif de l'apprentissage, c'est en priorité pour les jeunes en CAP et en BacPro. Le rapport cadre que j'ai présenté le 27 septembre dernier va dans ce sens. Revue de détail.

6 mesures pour renforcer la qualité des formations et l'accompagnement

La première mesure que l'assemblée régionale a ainsi adopté est une mesure d'équité avec la hausse des barèmes horaires des premiers niveaux de qualification jusqu'au BTS et la baisse des niveaux supérieurs Licence Pro Master Pro.

La deuxième mesure concerne la création d'une nouvelle aide à l'entrée en apprentissage centrée sur les premiers niveaux de qualification 320 € pour les jeunes en CA et Bac Pro et 100 € pour les niveaux BTS la première

année afin de les aider à bien entamer leur parcours en apprentissage.

La troisième mesure porte sur un dispositif qui produit des effets très bénéfiques sur ses bénéficiaires. Il s'agit du soutien à la mobilité internationale dont nous avons simplifié les modalités avec un forfait par jour pour chaque type d'aide soit 50€/jour/apprenti pour le collectif et 30€/jour et par apprenti pour l'individuel.

La quatrième mesure permet renforcer les réseaux des développeurs de l'apprentissage qui sont selon leur profil remplissent des missions essentielles au développement de l'apprentissage : faciliter la signature des contrats et

prévenir les ruptures entre les jeunes et l'entreprise.

La cinquième mesure, c'est la mise en œuvre des premiers contrats de développement durable qui encourage les CFA à s'engager dans l'éco-responsabilité. 50 CFA ont déjà signé et mettent en œuvre des actions concrètes en la matière.

Enfin, la sixième mesure porte sur le soutien renforcé aux initiatives expérimentales en apprentissage. Il s'agit d'aider les CFA et leurs partenaires à proposer des solutions innovantes pour améliorer encore et toujours les conditions de réussites des jeunes qui ont choisi cette voie de formation.



110 développeurs

C'est le nombre de développeurs de l'apprentissage en Île-de-France qui interviennent auprès des entreprises et des jeunes pour développer l'apprentissage.

76 missions locales

C'est le nombre de missions locales qui accueillent et suivent les jeunes en Île-de-France.

Le CFA Saint-Jean à Saint-Prix (95), un établissement HQE financé par la Région



La Région a accordé une subvention de 2,48 millions d'euros à la construction du CFA Saint-Jean à Saint-Prix (95). Depuis son ouverture en décembre 2011, 113 apprentis y sont formés dans les domaines du bâtiment, de l'électronique et de l'installation des systèmes énergétiques et climatiques. Construit à l'aide de matériaux respectant les normes de la Haute Qualité environnementale (HQE), le bâtiment, principalement en bois, dispose de toitures végétalisées et d'un circuit de récupération d'eau pluviale. Il s'intègre ainsi parfaitement dans un cadre naturel.

Focus sur

Les résultats du dispositif « qualité de l'alternance » sont là !

La plaie du développement de l'apprentissage, ce sont les ruptures de contrat. En Ile de France, en 2008, on comptait en moyenne près d'un quart de contrats rompus, et plus d'1/3 pour certaines formations dans le bâtiment ou la restauration. Nous avons d'abord essayé de comprendre ce phénomène et les résultats de l'étude que nous avons réalisée montre que la cause principale de rupture réside dans l'insatisfaction relative aux attentes réciproques entre jeunes et entreprises : d'une part les jeunes attendent d'être mieux accueillis, et souhaitent recevoir des missions plus valorisantes et plus formatrices. Et de l'autre côté, les entreprises attendent des jeunes une posture moins attentiste, une capacité à mieux répondre aux besoins de l'entreprise. Cette étude a démontré l'existence de ce « cercle vicieux » à partir duquel le processus de rupture fonctionne.

Avec le dispositif Qualité que nous mettons en place depuis 3 ans, nous avons affiché et assumé un parti pris pédagogique celui de l'alternance proactive. Une pédagogie qui met le jeune au centre et qui s'appuie sur l'individualisation de la formation : le travail réalisé par le CFA permet de rapprocher au mieux ce que font les jeunes en entreprises et ce qu'ils apprennent en CFA. Les formateurs anticipent ce qu'ils vont faire en entreprise. Et c'est là que le modèle que nous développons est décisif. C'est la clef de la réussite, de la motivation, de la sécurisation du parcours de formation. Les pratiques mises en œuvre dans ce sens par les CFA impliqués sont là : plus de 4 000 ruptures de contrat d'apprentissage évitées en 3 ans !



25 331

**jeunes accueillis
et suivis dans les
missions locales du
Val d'Oise au cours de
l'année 2011.**

Les actions d'initiative territoriale : **soutenir les chômeurs les plus en difficulté**

Le Conseil régional soutient de longue date les actions en provenance des territoires pour améliorer l'accès à l'emploi des publics les plus en difficulté. Les actions d'initiatives territoriales participent de cet objectif.

La gravité de la crise nous enjoint de nous mobiliser davantage afin que ses effets soient le moins durement ressentis par les Franciliens. A cet égard, même si l'impression légitime de nos concitoyens est qu'il faudrait faire plus, nous faisons beaucoup, à la Région, pour maintenir un niveau d'intervention financière permettant de poursuivre ces actions.

La région en première ligne contre le chômage

A mesure que la conjoncture se dégrade et que les perspectives d'embauche s'amenuisent, des milliers de personnes, en situation de chômage de longue durée, perdent des chances de retrouver un emploi durable ou d'être en position d'en retrouver un lorsque l'économie repartira. Il est

donc nécessaire d'accompagner et de soutenir ces personnes, par un suivi personnalisé comprenant une formation professionnelle, de manière à ce que les entreprises locales sachent qu'elles pourront compter sur elles lorsqu'elles auront à nouveau besoin de main d'œuvre.

Ces « actions d'initiative territoriale » ont donc pour but de maintenir à flot le plus possible de demandeurs d'emploi par un travail de terrain avec les communes, leurs groupements et les départements.

Pour ce faire, dans le cadre des Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), des Maisons de l'Emploi ou des Missions Locales, les collectivités et les acteurs locaux de l'insertion demandent à la Région de participer au financement d'un certain nombre de

projets de territoires. Les collectivités et les PME locales, appartenant à des secteurs aussi divers que les services à la personne, le commerce, l'hôtellerie-restauration, les transports, la sécurité, embauchent alors des chômeurs de longue durée ou ayant des problèmes spécifiques d'insertion professionnelle. La participation régionale permet le bouclage financier du projet et offre un complément de rémunération au bénéficiaire, dont le parcours d'insertion lui donne la qualité de « stagiaire de la formation professionnelle ».

Le Conseil régional, en 2012, a consacré 3,45 millions d'euros à plus de 100 projets d'action territoriale, qui ont bénéficié à 1100 demandeurs d'emploi.

Emplois d'avenir, emplois tremplin : faire converger les efforts du Gouvernement et de la Région



Comme vous le savez, l'une des mesures les plus importantes du nouveau Gouvernement en faveur de l'emploi est le nouveau dispositif « emplois d'avenir ». Grâce à un effort financier sans précédent depuis dix ans, l'Etat va permettre aux associations, aux collectivités locales et aux entreprises d'insertion et à but d'utilité sociale, d'embaucher 150.000 jeunes demandeurs d'emplois sans qualification d'ici 2014. En Ile-de-France, ce seront donc 20.000 jeunes qui pourront bénéficier de cette mesure, tout particulièrement dans les quartiers les plus en difficulté de notre Région, qui en compte beaucoup.

Pendant 3 ans, tout salarié en « contrat emploi d'avenir » bénéficiera d'une première expérience professionnelle, qui est un atout majeur pour une insertion réussie dans le monde du travail. Le Président de la République et le Gouvernement ont veillé à ce qu'une formation puisse être dispensée à ces jeunes travailleurs, et j'ai indiqué, au nom du Conseil régional que tout serait entrepris pour leur mettre fermement le pied à l'étrier. Avec les emplois d'avenir, nous pouvons avoir à présent de grandes et belles espérances pour changer la vie de milliers de nos concitoyens, qui doutent souvent de l'efficacité de l'action publique en leur faveur.

Mais j'ai tenu à ce que nous fassions coup double, en Ile-de-France, avec les emplois d'avenir. Nous avons en effet un dispositif « emplois tremplin », mis

en place dès 2006 pour prendre la suite des « emplois jeunes », supprimés par la droite. Ces emplois tremplin s'adressent aux associations sportives, culturelles, à but d'utilité sociale etc, pour leur permettre de renforcer leur encadrement et agir davantage en direction des Franciliens.

Financés à un niveau comparable aux emplois d'avenir, les emplois tremplin ont permis l'embauche de 4000 demandeurs d'emplois « juniors » (moins de 26 ans), « seniors » (plus de 45 ans), parents isolés et en situation de handicap. Ils ont été complétés en 2008 par les « emplois tremplin insertion », à destination des chômeurs de longue durée, les plus éloignés de l'emploi, pour permettre leur retour à l'emploi via les entreprises d'insertion. 6000 personnes ont pu retrouver un travail grâce à cette politique régionale (d'un coût annuel de 32 millions d'euros). Comme vous le voyez, ce sont 10.000 travailleurs franciliens qui ont bénéficié de l'appui du Conseil régional pour sortir durablement du chômage.

En ajoutant les emplois d'avenir aux emplois tremplin, nous allons donc démultiplier l'effort public pour l'emploi. Les emplois tremplin bénéficieront bientôt à tous les Franciliens au chômage, sans condition d'âge. Nous réserverons néanmoins une part importante des emplois tremplin aux jeunes chômeurs diplômés, qui sont hélas très nombreux dans notre Région. De cette façon, avec les emplois d'avenir, qui sont réservés aux jeunes sans qualification, nous couvrirons l'ensemble de la jeunesse en recherche d'emploi, tout en renforçant le service public et le tissu associatif en Ile-de-France.

Focus sur

EMPLOIS D'AVENIR, OUI, MAIS QUELLE FORMATION ?

Le Président de la République François Hollande a placé son mandat sous le signe de la jeunesse. Comme il s'y était engagé pendant la campagne électorale, l'Etat va créer, pour les jeunes non-diplômés, 150.000 emplois d'avenir en 2013 et 2014. Pour l'Ile-de-France, cela représente environ 20.000 emplois d'avenir, qui seront recrutés prioritairement dans les quartiers populaires, nombreux dans notre Région et notre Département.

Pour cette partie de la jeunesse à qui on refuse le droit de s'insérer dans la vie professionnelle, j'estime qu'il est urgent d'agir. Il faut qu'à l'issue de son contrat (un emploi d'avenir est prévu pour durer trois ans), le (la) jeune Francilien(ne) ait toutes les chances de son côté, soit pour continuer avec son employeur avec un contrat de travail normal, soit pour retrouver du travail le plus rapidement possible. Or nous savons tous que pour y parvenir, il est indispensable que les jeunes en emplois d'avenir bénéficient d'une formation.

J'ai demandé et obtenu du Conseil régional qu'il offre à tous les jeunes Franciliens embauchés en emploi d'avenir une formation professionnelle longue, avec un diplôme à la clé, qui sera dispensée pendant leur temps de travail. Cette mesure sera mise en place dès le mois de février prochain.

Conseil régional :

L'actualité du Conseil régional

Transports



Depuis septembre 2012, les pass Navigo est dézonné les week-ends et jours fériés. Cette réforme permet aux abonnés de voyager sur leur temps libre gratuitement partout en Île-de-France. A partir de décembre, le complément de parcours mis en place permet aux détenteurs d'un pass Navigo qui sortent exceptionnellement de leurs zones habituelles de ne payer qu'un supplément pour le parcours effectué hors zone et non plus depuis leur point de départ comme tel est le cas aujourd'hui. Et Guillaume Balas, président du groupe socialiste d'ajouter : « Compte tenu de l'évolution des déplacements en Île-de-France, la tarification zonale n'est plus adaptée. En effet, les déplacements ne font plus de façon radiale de ou vers la capitale parisienne, mais beaucoup plus de façon circulaire autour de Paris. C'est ce constat qui a poussé les

élus socialistes de la Région Île-de-France à proposer un nouveau réseau de transports autour de Paris, le réseau Grand Paris Express. Il est donc nécessaire d'accompagner ces investissements futurs d'une nouvelle tarification, ambitieuse et adaptée aux déplacements de Franciliens. »

source : psidf.com

Budget 2013 : priorité à l'emploi

Le soutien renforcé au développement des PME est un des objectifs des orientations budgétaires que les élus régionaux examineront les 22 et 23 novembre. « L'action régionale est un moteur de sortie de crise », c'est la raison pour laquelle la Région doit mener une « politique tournée vers l'investissement et l'emploi, et la lutte contre les inégalités territoriales », a affirmé Jean-Paul Huchon, président du conseil régional, lors de sa présentation à la presse des orientations budgétaires pour 2013. Celles-ci ont été débattues par les élus les 22 et 23 novembre. Le vote du budget intervient quant à lui en décembre.

L'objectif - tel qu'inscrit dans le Sdrif - est de parvenir à 28.000 créations d'emplois par an en Île-de-France. Pour cela, la Région privilégie l'aide aux PME-PMI (plus de 170 millions d'euros sont prévus pour leur développement économique). Le tout, afin qu'elles entrent dans la catégorie des établissements de taille intermédiaire (plus de 250 salariés), et qu'elles puissent ainsi mieux résister à la conjoncture économique et conquérir de nouveaux marchés à l'export. En tout, chaque année, plus de 1 milliard d'euros sont consacrés à des dispositifs qui soutiennent l'emploi en 2013. Et parce que la formation est le premier instrument de soutien à l'emploi, le budget qui lui est consacré s'élève à 700 millions d'euros pour 2013.

source : psidf.com

Hella Kribi-Romdhane, nouvelle présidente du GIP Défi Métier, le Carif-Oref francilien



Jean-Paul Huchon confie à Hella Kribi-Romdhane, conseillère régionale, la présidence du groupement d'intérêt public « Défi métiers », le Carif-Oref francilien. Membre des commissions « Formation professionnelle, Apprentissage, Alternance et Emploi », « Action sociale-Santé » et « Sports Loisirs » du Conseil régional, elle représente ce dernier dans les conseils d'administration des missions locales et des Plie de l'Essonne.

« Le groupement d'intérêt public Défi métiers est un outil partagé de l'Etat, de la Région et des partenaires sociaux. Il rassemble autour de ses missions et de ses métiers (informer, professionnaliser, observer, animer), les principaux acteurs de l'emploi et de la formation. L'acte III de la décentralisation, en positionnant la Région sur un échelon stratégique, ouvre de nouvelles perspectives. La Région assumera cette responsabilité dans un dialogue constructif avec les acteurs de l'emploi et de la formation. Le contexte, où la crise précarise les familles et où tant de jeunes sans qualification s'enlisent sur le chemin vers leur premier emploi, renforce les opportunités pour Défi métiers de se positionner dans une logique de service public. »

source : psidf.com

Un an au service des Franciliens



la Maison de l'apprentissage à Gennevilliers

La Région a inauguré, ce 17 octobre, un CFA hors norme, qui regroupe plusieurs formations dont toutes celles de la filière « bois ». Regrouper sous un même toit les formations liées à la filière « bois », menacées, il y a quelques années encore, de disparition faute de moyen : tel est le projet de départ qui a mené à la création la Maison de l'apprentissage de Gennevilliers (92). Inauguré ce 16 octobre en présence de Jean-Paul Huchon, président du conseil régional, et de Pierre-Antoine Gailly, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP), cet établissement hors norme, qui forme aussi dans les domaines de la maintenance des ascenseurs et de la propreté industrielle, a ouvert ses portes aux premiers apprentis à la rentrée 2012.



Espace projet du Fongecif

Le 10 octobre dernier, j'ai participé à l'Espace projet du Fongecif à une table ronde intitulée « Transitions professionnelles, quel appui aux salariés du territoire ? ». Il s'agissait de faire le point sur le développement d'un réseau d'accueil de proximité pour tous les salariés qui se posent des questions sur leur avenir professionnel : 24 points-relais répartis sur toute la région francilienne, que le Fongecif Île-de-France anime, et que la Région soutient.

Pour connaître le point relais le plus de proche :
<http://www.fongecif-idf.fr/le-fongecif-ile-de-france/les-points-relais/>

Le groupe socialiste s'implique dans la lutte contre le décrochage scolaire, priorité régionale



Le président du groupe socialiste Guillaume Balas a fait de la lutte contre le décrochage une « grande cause régionale ». Une démarche de travail collectif a abouti à la tenue des Assises régionales de la lutte contre le décrochage le 22 septembre 2012. Ces Assises, préparées, dans le cadre de la démarche « refondons l'école de la République » impulsée et orchestrée par le Ministre Vincent Peillon, en concertation avec les représentants de l'Education nationale, des CFA, des collectivités, des associations œuvrant dans ce champ, des partenaires sociaux, des parents d'élèves, et des jeunes eux-mêmes, ont permis aux participants de partager des constats et d'identifier des leviers d'intervention. Je présenterai,

avec ma collègue Henriette Zoughebi, en charge des lycées, début 2013, un plan d'action stratégique en matière de persévérance scolaire afin qu'un plus grand nombre de jeunes franciliens obtiennent un premier diplôme ou une première qualification.

En direct du Val d'Oise

Ecouen Chantier à Ecouen



J'ai participé au lancement en mars puis à l'inauguration en octobre d'un chantier école au sein du domaine du château d'Ecouen. Quatorze jeunes en recherche d'emploi, issus des territoires « politique de la ville », ont été recrutés pour participer au chantier école. Un chantier qui leur a permis de découvrir différents métiers tels que ceux du métal, de la mosaïque, du verre ou encore du textile, et de réaliser une structure forestière, dessinée par un duo de jeunes architectes.

Osny Visite IFA Chauvin



J'ai accepté avec plaisir l'invitation de la CCIV le 28 mars 2012 à rencontrer des apprentis, des employeurs et des formateurs, engagés dans le dispositif qualité mis en œuvre à l'IFA A. Chauvin à Osny et encouragé par la Région Ile-de-France. Ce CFA est un pionnier dans la mise en place d'une individualisation qui permet de placer le jeune au cœur de la formation en alternance, en resserrant les liens entre l'entreprise et l'équipe pédagogique du CFA.

Saint-Gratien Inauguration INAUH



J'ai posé la première pierre de ce bâtiment d'une superficie de 6000 m² qui sera labellisé « Bâtiment Basse Consommation ». Deux restaurants d'application et une cafétéria autogérée permettront aux apprentis et au personnel pédagogique d'y évoluer dans des conditions optimales. Il offrira 22 formations en alternance gratuites et rémunérées, du CAP au Bachelor, et pourra accueillir jusqu'à 800 apprentis. Il ouvrira en 2014. Un bâtiment exemplaire pour lequel la Région va réaliser un effort d'investissement crucial : plus de 7 millions d'euros.

Roissy Président du GIP Emploi Roissy

Avec les membres du Conseil d'administration que je préside, nous avons lancé début 2012 une démarche de renouveau du GIP Emploi Roissy, qui consiste à passer de 87 à 5 membres, en créant à côté un Conseil d'Orient Stratégique Emploi-Formation, réunissant l'ensemble des acteurs du territoire. L'objectif est clairement d'en faire un outil plus performant, c'est-à-dire moins administratif, plus opérationnel, et au final plus utile aux populations riveraines et aux entreprises du Grand Roissy. Nous sommes sur le point d'y arriver.

Aujourd'hui, les membres du groupement sont : l'Etat, la Région, ADP, le département de Seine et Marne et le département de la Seine Saint-Denis. Il manque donc le Val d'Oise. C'est bien dommage d'être absent d'un groupement d'intérêt public qui sert à mettre en œuvre et à soutenir des « actions concertées en vue de satisfaire localement les besoins d'emploi, d'insertion, de sécurisation et de formation professionnelles sur le bassin du Grand Roissy » quand on connaît les difficultés des populations riveraines à accéder aux emplois que génère la plateforme aéroportuaire. Mais je ne désespère pas de faire revenir le conseil général au sein du groupement. D'autant plus que la priorité de mon action à la tête du GIP est de mettre en œuvre des actions très concrètes pour leurs bénéficiaires. C'est le cas de la plateforme d'évolution professionnelle STEP. Depuis septembre 2010, STEP propose un service gratuit à des salariés du Grand Roissy en situation précaire ou fragile qui s'interrogent sur leur avenir professionnel. Pour les salariés en CDD ou en intérim qui veulent changer de métier, trouver un contrat stable ou trouver une formation, les conseillers les aident à construire leur avenir professionnel. Ce service peut prendre la forme d'ateliers d'info mais surtout d'un accompagnement personnalisé.

Vous pouvez retrouver les informations pratiques sur le site www.stepemploi.fr ou contacter les conseillers au 01 48 17 73 94.

Contact

tel : 01 53 85 63 45

mail : contact@emmanuelmaurel.fr

courrier :

33 rue Barbet de Jouy 75 007 Paris

le site du Conseil régional :

www.iledefrance.fr

retrouvez-moi également sur :

www.facebook.com/emmanuelmaurel

mon blog :

www.emmanuelmaurel.fr